

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

14 DECEMBRE 2011

Etaient présents

Eliane BOUDON

Bruno LETARNEC

Guy ODE

Nathalie PECNARD

Marie-Claude RIOCREUX

Erick THUILLIER

Marie-Paule VIGER

Etaient excusés

Geneviève BUISSON

Marie-Catherine OSTROWSKI

Maria THUILLIER

1- ANIMATIONS PREVUES

- 7 janvier : Animation à l'IME La rencontre au Chesnay avec environ 35 jeunes de 14 à 20 ans et leurs familles. Cette animation sera gratuite. Le bal aura lieu de 14h30 à 16h30 et sera suivi de la dégustation de la galette. Nous nous donnerons rendez-vous à la piscine.
- 11 février : organisation d'un bal à Guyancourt pour carnaval probablement à la salle Théodore Monod (attente de la confirmation). Le bal sera précédé d'un stage de danses bretonnes animé par le Cercle celtique de Guyancourt (Paul Legalludec).

Nous ne savons pas si la présence d'un SIAP (agent de sécurité) sera nécessaire. Si oui, que peut faire la mairie pour le financement ?

Pour ne pas avoir besoin d'un SIAP, nous pourrions envisager de demander une adhésion à tous ceux qui viendraient (5 euros). En effet, il semblerait qu'il n'y ait pas besoin d'un SIAP si l'activité se déroule entre adhérents, s'il n'y a pas d'ouverture au public. Tout cela reste à vérifier.

S'il n'y a pas besoin d'adhésion, le bal et le stage seront gratuits mais des dons pourront être versés au profit de l'association Bouche et cœur.

Le stage aurait lieu de 15h00 à 18h00 (gavotte de Poullaouen, gavotte des montagnes, gavotte d'honneur bigoudène, suite de Loudéac, gavotte de Pont l'Abbé....)

A partir de 18h30, nous pourrions vendre des crêpes et des galettes.

Le bal commencerait à 19h30.

Il est envisagé d'inviter des groupes : Caramiel et/ou le groupe de Rambouillet

- 16 mars : bal de la Saint Patrick.

Erick et Bruno ont eu une entrevue avec Malika pour prévoir l'organisation. Nous pourrions animer la soirée s'il n'y a pas d'autres groupes. Nous pourrions aussi animer des stages dans la semaine qui précède pour initier les gens aux danses irlandaises.

- Week-end de Pâques (7/8/9 avril) : nous ne ferons pas un spectacle comme d'habitude mais nous organiserons un bal plus long à la fin de la soirée.

Il y aura l'intervention de différentes associations tout au long du repas.

La chorale du jumelage se reformera pour interpréter des chants musette.

Quelques musiciens de Calibeurdaïne pourraient les accompagner.

2 ou 3 couples pourraient aussi danser sur scène pendant les chants.

- 12 mai : bal de l'Europe. Nous avons changé la date (bal initialement prévu le 2 juin) car il y a le fest noz de Montigny à la même date.
- 2 juin : fête de l'enfance. Nous sommes en attente d'une réponse. Si nous n'en avons pas d'ici le 31 janvier, nous considérerons que nous n'y participons pas.
- 9 juin : bal à Limours
- 16 juin : animation d'un mariage dans la région de Limours
- 23 juin : fête de la musique

2- BILAN DU TELETHON

Nous avons récolté environ 870 euros ce qui représente 10% de la somme récoltée sur Guyancourt.

Il faudra penser à prévoir un vrai fond de caisse avec de la petite monnaie (environ 20 euros) plus un peu d'autre (35 à 40 euros)

3- RELAIS MESSAGERIE

L'adresse du nouveau site est : calibeurdaïne.folk@free.fr.

Il faudrait qu'il y ait une seule personne qui soit lectrice de la messagerie.

C'est Marie-Claude qui assurera ce rôle.

4- DEPENSES DIVERSES

- Il est demandé d'augmenter le budget pour l'achat de l'enregistreur afin de pouvoir acheter quelque chose de vraiment correct. C'est accordé.
- Geneviève demande de pouvoir acheter des boîtes plastiques pour ranger les pièces de costume qui sont stockées chez elle. C'est accordé.
- Bruno s'est renseigné du tarif pour imprimer de grandes affiches : 27 euros pour une affiche et 541,9 pour 100. Il doit demander le tarif pour une dizaine.
- Tarif pour nettoyer la jupe et le caracco des costumes au pressing : 9,90 euros et 9,70 par costume à partir de 20.

5- CONTRAT D'OBJECTIFS

Marie-Claude et Erick ont eu un entretien à la mairie pour ce contrat. Les points suivants ont été abordés : subvention, prêt de salle et SIAP.

6- PROCHAINE REUNION DU CA

Mercredi 8 février à 20h30 chez Bruno.

